

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE SUR NOTRE TERRITOIRE

Je vous confirme que dès le début de campagne (le 1er juin) les bons de prise en charge seront disponibles sur AmeliPro.

De plus, d'ici quelques jours, tous les bénéficiaires identifiés par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie vont recevoir un courrier d'invitation par voie postale. Compte tenu de la difficulté de cibler les femmes enceintes, l'entourage familial des nourrissons à risque, les personnes obèses, ces personnes ne seront pas destinataires du courrier d'invitation de l'Assurance Maladie. Il appartiendra à leur médecin traitant (ou sage-femme pour les femmes enceintes) de décider de l'opportunité de la vaccination et de leur délivrer l'imprimé de prise en charge prévu à cet effet et disponible sur «Espace pro», le portail des professionnels de santé du site de l'Assurance Maladie : ameli.fr ainsi que sur le site de la CGSS : cgss.re

Toutes ces informations seront très prochainement communiquées à l'ensemble des acteurs de cette campagne.

Enfin, pour vous accompagner dans le déploiement de cette campagne, des outils de communication, affiches et flyers vous seront adressés début juin, par voie postale. Je profite de cette correspondance pour vous joindre ces documents en format dématérialisés.

Sachant pouvoir compter sur votre implication et votre mobilisation pour cette prochaine campagne de vaccination contre la grippe saisonnière sur notre territoire, le Service Prévention Santé de la CGSS Réunion et moi-même se tenons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Bien cordialement,

Céline FREYSSIN
Direction Santé, CGSS Réunion
Responsable du service prévention santé



Céline FREYSSIN
CGSS Réunion
Attachée de Direction
Direction Action Sanitaire et Sociale
Tél. 0262 40 33 57 – Interne : 1 33 57
Email : celine.freyssin@cgss.re